

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Allois

Extrait du registre des délibérations du comité

MEMBRES EN EXERCICE 12 - Présents 9 : MM. Olivier LABREGERE, Serge MOURET, Frédéric LEMARCHAND, Yves PAUZAT, Patrick LAGAUTERIE (suppléant), Christian GRENIER (suppléant), Claude REYGNAUD, Roger DESROCHE, Thierry MAYAUD.

ABSENTS EXCUSES : MM. Maurice CHARBONNIER, Jacques ROUX, Bernard THALAMY, Michel DUCHEZ, Bernard DUMONT.

Président de séance : M. LABREGERE Olivier **Secrétaire de séance** : M. MOURET Serge

04 – CONVENTION POUR L'ACHAT D'EAU AU SYNDICAT VIENNE COMBADE – AVENANT N°1

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
12	9	0	9	9	9	0

Le président expose au Comité Syndical que la convention d'achat d'eau au Syndicat Vienne Combade est arrivée à échéance le 31/12/2019. Il présente à l'assemblée un avenant permettant de prolonger la durée de validité de cette convention jusqu'au 31/12/2020. Il précise que les autres articles de la convention initiale sont inchangés.

LE COMITE SYNDICAL,

Considérant la convention de fourniture d'eau par le Syndicat Vienne Combade en date du 16/06/2016,
Considérant le projet d'avenant présenté,
Après en avoir délibéré,

APPROUVE l'avenant présenté par le Président,
AUTORISE le Président à signer cet avenant dont un exemplaire sera annexé à la présente délibération.

Pour extrait, le 17 Février 2020
Le Président,

Olivier LABREGERE

